

# LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

HUITIÈME ANNÉE N° 798 DU 23 AVRIL 2013

1801/2013 : 212<sup>e</sup> ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

Le 73<sup>e</sup> numéro de l'année 2013

LA CITATION DE LA SEMAINE

«**Tout commence en mystique et finit en politique**».

**CHARLES PEGUY**

**2013 : ANNÉE**

**LÉONARD SÉNÉCAL**

**LA NATION**

**UN QUOTIDIEN**

**GRATUIT**

**CONSULTABLE**

**EN LIGNE**

**OUVERTURE**

**EN HAÏTI**

**DU 5<sup>e</sup> SOMMET**

**DE**

**L' ASSOCIATION**

**DES ÉTATS**

**DE LA CARAÏBE**

## À LA UNE

**Le 5e Sommet de l'Association des états de la Caraïbe (AEC) a débuté ce matin et qui se déroulera du 23 au 26 avril à Port-au-Prince.**



**Le 5eme sommet de L'association des états de la Caraïbe s'est ouvert ce mardi à Port-au-Prince la capitale haïtienne. Le coup d'envoi de cette réunion a été donné par le ministre haïtien des affaires étrangères Pierre Richard Casimir. Dans son discours de circonstance, le chancelier haïtien s'est réjoui de l'organisation de ce sommet en Haïti. De son coté le ministre mexicain des affaires étrangères a plaidé en faveur de l'amélioration des infrastructures au niveau de pays membre de l'AEC.**

**Le thème de ce sommet est « Pour un renouvellement de la vision fondatrice de l'AEC : œuvrons pour une grande Caraïbe forte et unifiée ». Ce Sommet réunit des représentants des 25 États membres - chefs d'États et de gouvernements - ainsi que 5 membres associés de l'AEC. Au total, près de 400 personnalités, dont 23 ministres des Affaires étrangères, ambassadeurs et haut**

**fonctionnaires. Compte tenu de l'importance de ce sommet, plus de 12 chefs d'État et de gouvernement ainsi que 320 délégués et 70 journalistes étrangers ont déjà confirmé leur participation. On peut citer, entre autres, ceux de la Colombie, du Chili, du Costa Rica, du Belize, du Mexique, du Panama, de El Salvador, du Surinam, du Venezuela, du Honduras, de la République dominicaine, du Guatemala, de Cuba, des Bahamas, de Saint-Kitts-et-Nevis, de l'Argentine, des Bermudes, de Trinidad, etc. D'après le chancelier Pierre-Richard Casimir, ce sommet permettra aux États membres de dresser un état des lieux de l'organisation, d'envisager les réformes à mettre en place afin de l'adapter aux exigences du moment dans la perspective du renforcement du dialogue, de la concertation et de la coopération entre les États et territoires de la grande Caraïbe.**

**Elle a été créée le 24 juillet 1994, lors de la signature de la Convention créant l'Association des États de la Caraïbe à Carthagène en Colombie. Le 12 décembre 2001, les chefs d'État et/ou de gouvernement des pays de l'AEC, réunis sur l'île de Margarita, au Venezuela adoptent la Déclaration de Margarita<sup>2</sup>, dans le but de renforcer la coopération entre les États de la « Grande Caraïbe » et de « renforcer l'AEC en tant qu'organisme de consultation, de concertation et de coopération ». Pour « consolider une identité caribéenne propre », et « reconnaissant la mer des Caraïbes comme patrimoine commun de la région, et comme un actif inestimable », ils se sont engagés « à convertir la région de la Grande Caraïbe en zone de coopération », qui « consistera tout d'abord en des actions conjointes dans les domaines établis comme priorités par l'AEC, à savoir le commerce, le tourisme durable, les transports et les catastrophes naturelles ». Les objectifs de l'AEC sont précisés dans la**

**◆ Convention à l'article 3 et basés sur les aspects suivants :**

**renforcement et développement des processus régionaux de coopération et d'intégration, afin de créer un espace économique, culturel, social, scientifique et technologique élargi dans la région**

**préservation de l'intégrité environnementale de la mer des Caraïbes**

**◆ promouvoir le développement durable dans la Grande Caraïbe pour concilier développement économique et respect de l'environnement**

**L' Association est un organisme de consultation, de concertation et de coopération, elle n'a donc aucun pouvoir coercitif.**



# AFFAIRES NATIONALES

## POLITIQUE

### LES FRANÇAIS ADOPTENT LE MARIAGE HOMOSEXUEL ET L'IMPOSENT AUX GUADELOUPÉENS

**L'Assemblée nationale française a adopté lors d'un vote solennel et à l'issue d'un ultime débat houleux le projet de loi sur le mariage homosexuel. Les guadeloupéens qui n'étaient pas demandeurs de ce changement de paradigme sociologique vont donc se trouver dans l'obligation de voir dans les mairies ce type de mariage . Encore une fois , les décideurs français , connaissant les sentiments très partagés des français sur cette question ont préféré évité un référendum qui dans ce domaine est le seul procédé démocratique qui s'imposait . Il ne faudrait pas qu'ils viennent nous dire à l'avenir quand il s'agira de voter pour la souveraineté que seul le peuple par référendum peut en décider .**

## ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ

### LES SOINS D'OPTIQUE SONT TROP CHERS

L'UFC-Que Choisir a rendu publique aujourd'hui une étude exclusive sur le poids des opticiens dans l'origine des surcoûts massifs payés par les consommateurs, et en appelle à la généralisation des réseaux de soins. Coûteuses (avec un prix de vente moyen de 470 euros), mal prises en charge par l'Assurance Maladie (entre 4,44 € et 31,14 € selon la correction), les lunettes sont la deuxième cause de renoncement aux soins en France. Rien de surprenant, puisque le consommateur conserve à sa charge une dépense de 205 € en moyenne, qui atteint 445 € s'il n'a pas de complémentaire santé. Notre étude met en évidence le poids des frais de distribution, qui représentent 70 % du prix de vente hors taxes et expliquent que les consommateurs français aient le budget « lunettes » le plus lourd d'Europe (50 % plus élevé que la moyenne). Un équipement est vendu en moyenne 393 € HT (soit 470 € TTC), 3,3 fois son prix d'achat par l'opticien (118 € seulement) ! Il dégage donc une marge brute de 275 €, soit un taux de marge de 233 %. Sur les verres, la marge brute moyenne

atteint même 317 % ! Le niveau de marge excessif des distributeurs sert à couvrir des frais fixes trop élevés et des dépenses de marketing inconsidérées. L'augmentation exponentielle du nombre de points de vente (+ 47 % depuis 2000), décorrélée de la croissance des besoins de la population (+ 13 % sur la même période), aboutit à une sous-productivité du réseau. Chaque magasin ne vend ainsi que 2,8 paires de lunettes par jour ouvré en moyenne, sur lesquelles l'ensemble des coûts fixes du magasin sont répercutés. Résultat, cette multiplication injustifiée génère un surcoût de 510 millions d'euros par an pour les consommateurs, soit 54 € par paire vendue. Deuxième facteur d'inflation, les dépenses de marketing : celles-ci atteignent 580 millions d'euros par an, soit 60 € par paire vendue. Dans ce cadre, il convient de dénoncer la pratique des « secondes paires gratuites ». Distribuées dans une vente sur trois aujourd'hui, celles-ci n'ont d'offertes que le nom, puisqu'elles plombent in fine la facture de tous les consommateurs de 120 millions d'euros par an ! Ces prix excessifs ont pu se développer en l'absence de régulation publique, et grâce à une complexité des produits d'optique et à une opacité tarifaire qui empêchent le consommateur seul de faire réellement jouer la concurrence. Dès lors, celui-ci a intérêt à la généralisation des réseaux de soins des complémentaires santé, dans lesquels ces dernières négocient avec des opticiens partenaires des tarifs plus faibles. Mais faute pour les mutuelles de pouvoir légalement différencier le niveau de remboursement de leurs adhérents, les réseaux sont aujourd'hui empêchés de jouer à plein leur effet pro-concurrentiel dans l'optique.

## **ENCORE ET TOUJOURS DES PAROLES : NOUVEL EXEMPLE AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE**

François Hollande a annoncé le 28 mars que les Français et les Guadeloupéens bénéficiant d'accords de participation aux résultats de leurs entreprises pourraient en débloquer les montants pendant une durée de six mois, sans pénalité fiscale. « Tous ceux qui veulent utiliser [ces fonds] pour quelque achat que ce soit - jusqu'à 20.000 euros - pourront le faire », a déclaré le chef de l'État. Une proposition de loi a été déposée dans la foulée et sera discutée à l'Assemblée nationale dès le 19 avril. Faut-il se réjouir de cette décision explicitement destinée à relancer le pouvoir d'achat? Nous n'en sommes pas sûrs.

La mesure va d'abord creuser les inégalités. Seront concernés par cet avantage fiscal temporaire, essentiellement, les employés qui perçoivent les meilleurs salaires, car les entreprises qui versent les sommes les plus importantes au titre de la participation sont également celles qui pratiquent les salaires les plus élevés, d'après les enquêtes annuelles de la direction

des études statistiques du ministère du Travail (Dares).

De plus, les salariés des PME et TPE ne seront quasiment pas concernés par ce coup de pouce au pouvoir d'achat, car moins de 20% d'entre eux bénéficient des dispositifs de participation. Or, ces personnels, en moyenne moins bien payés et plus précaires, sont aussi ceux qui ont le plus souffert de la fin de l'exonération fiscale sur les heures supplémentaires. Ils sont les grands perdants de la politique menée par le gouvernement actuel.

François Hollande fait preuve enfin d'une certaine incohérence. Certes, il avait montré l'été dernier que la participation financière, symbole du gaullisme social, n'était pas une de ses priorités, en faisant plus que doubler les prélèvements sociaux, mettant ainsi en difficulté les entreprises les plus engagées dans ce domaine. Mais à l'automne, il avait semblé changer de cap, annonçant pour 2013 lors d'une visite à l'entreprise Lucibel, une refonte des mécanismes avec élargissement de la participation aux PME et stabilisation des taxes. Quatre mois plus tard, tout semble à nouveau remis en cause.

## **ACCOR RENVOIE SON PDG**

Le conseil d'administration d'Accor a annoncé mardi soir le départ du PDG, Denis Hennequin, et son remplacement temporaire par un trio de dirigeants chargé d'"accélérer" la mise en oeuvre de la stratégie du groupe hôtelier français. Philippe Citerne, jusqu'ici vice-président du conseil d'administration d'Accor, devient président non-exécutif. Sébastien Bazin, directeur général du fonds d'investissement Colony Capital, l'un des deux actionnaires de référence d'Accor, devient vice-président du conseil tandis que Yann Caillère, jusqu'à présent directeur général délégué, est nommé directeur général. "La situation du groupe a fait l'objet durant cette réunion d'un diagnostic partagé par tous les administrateurs: la stratégie suivie est la bonne et restera inchangée. Mais dans le contexte économique actuel (...) Accor a besoin pour renforcer ses positions, d'accélérer le rythme de mise en oeuvre de cette stratégie", peut-on lire dans un communiqué. "Le conseil a pris acte des réserves de Denis Hennequin et a donc mis fin à son mandat à l'unanimité avec effet au 23 avril 2013", ajoute le texte dans lequel est évoqué une "gouvernance de transition." Le groupe ne précise pas combien de temps durera cette transition et indique seulement que l'assemblée générale annuelle d'Accor, prévue jeudi, sera présidée par Philippe Citerne. La faiblesse du cours de Bourse peut également expliquer l'éviction de Denis Hennequin. Accor est aujourd'hui valorisé 5,8 milliards d'euros à la Bourse de Paris, soit à un niveau proche de celui son ex-filiale Edenred (5,7 milliards d'euros). Le cours d'Accor a chuté de 22% depuis

2010, bien qu'il ait repris 36% l'an dernier. L'action Accor (-2,14% à 25,405 euros) a accusé mardi la seule baisse de l'indice CAC 40 qui a clôturé en hausse de 3,58%. Le départ de Denis Hennequin risque de se traduire par une nouvelle période de turbulences pour le groupe alors qu'il cherche à faire évoluer son modèle. Le groupe ACCOR possède plusieurs établissements en Guadeloupe.

## PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



# AFFAIRES MONDIALES

## SOCIÉTÉ MONDIALE

### POINT DE VUE : À LA RECHERCHE D'UNE CROISSANCE MONDIALE

Quelle priorité économique la plus urgente ont en commun des pays aussi différents que le Brésil, la Chine, Chypre, la Corée du Sud, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Islande, l'Irlande, le Portugal et le Royaume-Uni ?

Ce n'est pas la dette, ni les déficits. Et ce n'est pas non plus d'avoir à résoudre les conséquences de prêts et emprunts irresponsables. Certes, ces questions sont pertinentes, et dans certains cas, urgentes. Mais le principal défi auquel ces pays sont confrontés est le développement de modèles de croissance qui génèrent plus d'emplois, bien rémunérés et sûrs, alors que s'opère un réaligement séculaire de l'économie mondiale.

Pour des raisons à la fois pratiques et théoriques, ce défi ne sera pas relevé rapidement ou facilement. Et lorsqu'il le sera, le processus a toutes les chances d'être partiel et inégal, accentuant les différences et posant des problèmes délicats de coordination aux plans national, régional et mondial.

Les dernières années ont démontré l'érosion de la puissance des anciens modèles de croissance. Certains pays (par exemple la Grèce et le Portugal) ont compté sur les dépenses de l'État, financées par l'endettement, pour alimenter l'activité économique. D'autres (notamment Chypre, les Etats-

Unis, l'Islande, l'Irlande et le Royaume-Uni) ont eu recours à des effets de levier intenablement réalisés par les institutions financières pour financer les activités du secteur privé, quelques fois sans tenir compte des fondamentaux sous-jacents. D'autres encore (la Chine et la Corée du Sud) ont exploité une mondialisation semble-t-il sans limites et un commerce international en plein essor pour s'emparer de parts de marché. Et le dernier groupe s'est accroché à la locomotive chinoise.

Des données récentes publiées par le Fonds monétaire international soulignent la perte d'efficacité simultanée de ces modèles. La croissance mondiale s'est élevée à 2,9 pour cent en moyenne ces cinq dernières années, un taux largement inférieur à pratiquement tous les quinquennats précédents, depuis 1971. Si les performances des pays en développement ont dépassé celles des pays avancés, la croissance des deux groupes a ralenti. La croissance a été quasi nulle dans les économies développées et inférieure à la précédente période de cinq ans dans les pays émergents, à 5,6 pour cent contre 7,6 pour cent.

Les systèmes à fort niveau d'endettement des économies dépendant du secteur financier ont été les premiers à aller droit dans le mur, à la grande surprise de ceux qui avaient adhéré sans réserve à la « Grande Modération » - l'idée que la volatilité macroéconomique et du marché des actifs s'était atténuée de manière permanente. Les mesures politiques énergiques prises pour remédier aux troubles initiaux ont empêché une dépression mondiale, mais elles ont lourdement grevé les bilans du secteur public.

En conséquence de quoi, les gouvernements fortement endettés ont été les suivants à aller dans le mur, pour certains à cause du coût élevé nécessaire à contenir les dégâts causés par le comportement irresponsable des banques. Confrontés à une contraction immédiate du crédit et d'une grande partie de la production, ils ne purent être stabilisés que par un exceptionnel financement officiel extérieur, et dans certains cas extrêmes, en faisant défaut sur leurs engagements passés (notamment envers les détenteurs d'obligations, et tout récemment les déposants).

Dans d'autres pays, dont les Etats-Unis, les problèmes à moyen terme sont passés au premier plan. Mais au lieu d'engendrer des discussions politiques sensées, ces questions ont été abordées dans le contexte d'une politique polarisée et de la polarisation de la politique, donnant immédiatement lieu à de nouveaux obstacles à la croissance économique.

Dans le même temps, une économie mondiale très interdépendante et (aujourd'hui) moins dynamique limite la marge de manœuvre des moteurs



de croissance externes. Même les pays ayant un bilan équilibré et un endettement gérable ont pour cette raison connu un ralentissement de leur croissance.

Les conséquences en sont devenues tristement évidentes, en particulier dans les pays occidentaux. La croissance anémique empêche qu'ils se désendettent sans risque et les coûts sociaux ont nettement augmenté. Un taux de chômage inquiétant des jeunes, une diminution de la protection sociale, des investissements insuffisants dans les infrastructures et le capital humain pèsent lourdement sur les générations actuelles et dans un nombre croissant de cas, ces facteurs auront également une incidence négative sur les générations futures.

Ces processus ont également entraîné une hausse des inégalités. Et malgré la nécessité urgente d'ajustements politiques majeurs au plan national, et d'une bien meilleure coordination régionale et mondiale, les progrès ont été décevants.

Dans un contexte politique peu favorable à la combinaison adéquate de mesures à court et à plus long termes, les politiques nationales ont tenté sans grand succès des approches partielles et des expériences inédites. L'idée a été de gagner du temps, au lieu de mettre en œuvre une transition rationnelle vers une politique durable. Et au plan national, les résultats potentiels auraient été moins incertains si les inégalités excessives n'avaient pas été traitées comme une préoccupation secondaire.

Les dimensions régionales et multilatérales sont tout aussi inadéquates. L'absence d'analyses communes clairement articulées et de coordination politique a accentué les déficits de légitimité, encourageant les dirigeants et les opinions publiques à adopter des narrations partielles, et sapé la confiance dans les structures institutionnelles existantes.

Compte tenu de ces tendances, la quête de modèles de croissance plus solides prendra plus de temps et sera plus compliquée qu'on ne le pense généralement – surtout du fait que l'économie mondiale se détourne d'une mondialisation sans restrictions et de niveaux d'endettement élevés.

Des pays comme les Etats-Unis devraient bénéficier d'un esprit d'entreprise de la base au sommet et de la convalescence économique cyclique traditionnelle. En dépit d'un Congrès dysfonctionnel, le secteur privé devrait de plus en plus convertir une prime d'incertitude paralysante, qui bloque une grande partie des investissements, en une prime de risque moins pénalisante. Mais sans un turbocompresseur économique à court

terme, la reprise de la croissance et la création d'emplois resteront graduelles, vulnérables aux risques politiques et profiteront de manière disproportionnée à ceux qui possèdent initialement les richesses et les talents globalisés.

Le rôle du gouvernement sera différent dans des pays comme la Chine, où les autorités opéreront une transition de la dépendance aux sources externes de croissance vers une demande plus équilibrée. Comme ce changement de cap implique des réalignements nationaux fondamentaux, ce rééquilibrage sera à la fois graduel et non linéaire.

Les perspectives d'avenir des autres économies sont plus incertaines. Des pays comme Chypre, entravés par l'absence de flexibilité politique, auront besoin de temps pour surmonter le choc immédiat de la crise et réorganiser leurs modèles de croissance.

Livrées à elles-mêmes, ces dynamiques à plusieurs vitesses pourraient se traduire par une croissance mondiale générale plus élevée, couplée à des disparités internes et transnationales plus marquées – souvent aggravées par la situation démographique. Toute la question est de savoir si les systèmes de gouvernance actuels sont en mesure de coordonner une intervention effective pour surmonter les tensions qui en résultent.

Des progrès simultanés, tant aux plans de la substance que des processus, sont nécessaires. Les Parlements et les institutions multilatérales doivent s'évertuer à faciliter la mise en œuvre d'une politique de coopération, qui passera par une volonté de réformes d'institutions désuètes, dont le lobbying politique.

Il ne faut pas sous-estimer le défi posé par la croissance à l'économie mondialisée actuelle. Les secteurs les plus solides (au sein de chaque pays et transfrontaliers) continueront à se rétablir, mais pas suffisamment pour entraîner l'ensemble de l'économie mondiale. Les secteurs les plus faibles risquent en conséquence d'être submergés à un rythme encore plus rapide. Ces tendances deviendront plus difficiles à concilier et à maintenir ordonnés si les systèmes de gouvernance échouent à s'adapter.

**Traduit de l'anglais par Julia Gallin**

**Mohamed A. El-Erian est PDG et directeur adjoint des investissements de PIMCO, et l'auteur de « Le choc des marchés ».**

## **AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBE**

### **LE PRÉSIDENT MADURO PRÉSENTE SON ÉQUIPE**

Le président du Venezuela, Nicolás Maduro, a présenté son équipe de gouvernement. Il a choisi Jorge Arreaza comme vice président exécutif et Elías Jaua comme vice président politique et ministre des Affaires étrangères. Nicolas Maduro a annoncé la création du poste de Coordonnateur de Développement Intégral et de la Table des missions, pour relancer les programmes sociaux. Il a choisi aussi Diego Molero comme Ministre de la Défense, Ernesto Villegas au porte feuille de Communication et d'information. Yessi Chacon a été nommé à la tête du Ministère de l'Énergie Electrique. Le président vénézuélien a mis l'accent sur la large participation des femmes au gouvernement. Il a ajouté que son cabinet est essentiellement formé de jeunes.

## **AFRIQUE**

### **LE PRÉSIDENT OUGANDAIS S'EN PREND À LA JUSTICE PÉNALE INTERNATIONALE**

À Nairobi, le 9 avril, le président ougandais s'en est pris à la justice internationale. Le président soudanais Omar el-Béchir n'était pas à Nairobi, le 9 avril, pour l'investiture du nouveau président kényan, Uhuru Kenyatta. C'est donc un autre voisin, Yoweri Museveni, qui a dit tout haut tout le mal que beaucoup pensent de la Cour pénale internationale (CPI). Saluant le bon déroulement des élections, le président ougandais a félicité les Kényans pour avoir rejeté « le chantage de la CPI et de ceux qui abusent de cette institution en fonction de leur propre programme ». Il a montré du doigt ces « arrogants acteurs aux opinions bien arrêtées » qui, par leurs « analyses imprudentes », « ont détourné l'institution de ses buts ». « Au lieu d'un processus rigoureux et réfléchi, nous avons désormais des individus engagés dans une gymnastique juridique, a-t-il ajouté. Ils utilisent la CPI pour se débarrasser des chefs qu'ils n'aiment pas et installer ceux de leur choix. » Poursuivi pour crimes contre l'humanité à la suite des violences postélectorales de 2007 qui firent plus de 1 000 morts, Kenyatta s'est contenté, dans son discours d'investiture, d'une vague allusion à la CPI. « Je vous assure que, sous ma présidence, le Kenya s'efforcera de respecter ses obligations internationales tant que celles-ci

sont fondées sur des principes bien établis de respect mutuel et de réciprocité », a-t-il déclaré. Contrairement à El-Béehir, sous le coup d'un mandat d'arrêt international, le fils du père de l'indépendance kényane s'est engagé à ne pas se dérober à son procès, qui doit s'ouvrir le 9 juillet. « Nous devons nous souvenir qu'aucun pays ou groupe de pays ne doit avoir le contrôle ou le monopole des institutions internationales et de l'interprétation des traités internationaux », a-t-il conclu. Fatou Bensouda, la procureure de la CPI, appréciera.

## PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA



# ÉTAT DES MARCHÉS

## AFRIQUE

**Johannesburg** : La JSESJ a augmenté de 138.00points , 1.88%, pour clôturer à 7,470.00 points .

## AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

**JAMAÏQUE** : Il y a eu des transactions sur 20 titres dont 7 négociés ferme. Le volume du marché s'est élevé à 1.598.843 unités évaluées à plus de 11.840.456 \$. La JSE All Composite jamaïcain légèrement augmenté de 11,69 points (0,01%) pour clôturer à 81,611.38.

**TRINIDAD** : Il y a eu des transactions sur 12 titres dont 7 échangés effectivement . Les activités de négociation sur le Premier Marché ont enregistré un volume de 603.932 parts d'une valeur de 1,990,010.02 \$. L'indice composite augmenté de 0,55 points (0,05%) pour clôturer à 1,104.57.

**BRÉSIL** : L'indice Bovespa de Sao Paulo a augmenté de 587,02 points , 1,08%, pour clôturer à 54 884, 75.

## ASIE

Après un début de semaine positif hier, les Bourses asiatiques ont fait volte-face ce mardi matin après l'annonce d'un indice PMI manufacturier décevant en Chine. A Tokyo, l'indice Nikkei cède 0,3% vers la fin de la séance, tandis qu'en Chine, le Shanghai composite abandonne plus de 2,3%. De son côté, Hong Kong perd 1,2%, Taiwan lâche 0,3%, Séoul cède 0,4%, Singapour redonne 0,5% et Bombay (indice BSE Sensex)

recule de 0,3%. Seul Sydney échappe à la morosité ambiante avec une progression de 0,9% de l'ASX 200, grâce notamment à un bond du titre du groupe pétrolier Woodside Petroleum. Hier soir à New York, l'indice Dow Jones a grappillé 0,1% et le Nasdaq a gagné 0,8%. Sur le marché des changes, le yen est reparti légèrement à la hausse ce matin, tandis que l'euro cède 0,1% à 1,3049\$ et que l'or poursuit sa convalescence à 1.426,40\$ l'once (+0,2%). Les craintes concernant un ralentissement de la croissance en Chine sont donc de retour, après la publication de l'indice Flash PMI calculé par la banque HSBC et l'institut Markit : cet indice des directeurs d'achat est ressorti à 50,5 après 51,6 en mars et alors que le marché attendait un chiffre de l'ordre de 51,5. La composante des nouvelles commandes à l'export s'est contractée, signalant une demande globale encore fragile, et faisant retomber l'indice tout juste au-dessus de la barre des 50, qui sépare l'expansion de la récession de l'activité manufacturière..

## **ÉTATS UNIS**

Wall Street s'affichait en nette progression ce mardi, profitant du climat déjà favorable sur les marchés européens. Les publications trimestrielles des entreprises américaines cotées semblaient rassurer, malgré des performances très inégales. Netflix explosait en hausse après les résultats financiers dévoilés hier soir. Apple remontait sur les 400\$, avant ses résultats. Le DJIA gagnait 1,05% en clôture à 14.719 pts, tandis que le Nasdaq prenait 1,11% à 3.269 pts. Les marchés actions américains ont connu un bref "flash krach" ce mardi soir, avant de récupérer leurs pertes. Le compte Twitter de l'Associated Press a en effet été piraté, diffusant un faux message à propos d'une attaque sur la Maison-Blanche... Le Dow Jones a perdu 150 points sur cette nouvelle, à 14.554 points, mais s'est bien repris depuis. Le "mini krach" a duré environ cinq minutes, accéléré sans doute par le trading à haute fréquence. L'agence de presse AP a rapidement démenti, précisant que son compte avait bien été piraté et que l'information concernant l'attaque était donc fausse.

## **EUROPE**

Les Bourses européennes ont terminé en forte hausse mardi, la faiblesse des indices PMI en Allemagne ayant alimenté les espoirs de baisse des taux en zone euro. Les indices "flash" publiés dans la matinée par l'institut Markit ont signalé une atténuation de la contraction de l'activité en France, mais un recul inattendu en Allemagne, de mauvais augure pour l'ensemble de la zone euro. "Etant donnée la détérioration des fondamentaux en zone euro, la perspective d'une baisse (des taux directeurs de la Banque centrale européenne) s'est certainement renforcée", souligne Boris Schlossberg, responsable de la stratégie des changes chez BK Asset Management à New York. À Paris, l'indice CAC 40 a terminé sur un bond en avant de 3,58% à 3.783,05 points. Le Footsie britannique s'est adjugé 2,0% et le Dax allemand 2,41%, tandis que l'indice EuroStoxx 50 a terminé sur un gain de 3,07%. En trois séances, l'indice paneuropéen a repris plus de 4% et l'indice parisien près de 5% après leur phase de correction. A la clôture en Europe, les indices américains gagnaient environ 1%, soutenus aussi par une bonne série de résultats, notamment du chimiste DuPont et de Texas Instrument, malgré de nouveaux signes de ralentissement de la croissance en Chine et aux Etats-Unis.

## **CHANGE**

L'euro perdait du terrain face au dollar mardi, miné par la publication d'un indicateur d'activité décevant en zone euro qui alimentait les spéculations sur une baisse éventuelle des taux d'intérêts par la Banque centrale européenne (BCE). Vers 21H00 GMT, l'euro valait 1,2997 dollar contre 1,3059 lundi vers 21H00 GMT, après être tombé mardi vers 09H15 GMT à 1,2973 dollar, son niveau le plus faible depuis deux semaines. La monnaie unique européenne reculait face à la devise nippone, à 129,30 yens contre 129,56 yens lundi soir. Le dollar repartait à la hausse face à la monnaie japonaise, à 99,48 yens contre 99,18 yens lundi. Le billet vert s'était approché lundi de la barre des 100 yens qu'il n'a pas franchie depuis avril 2009 avant de céder de nouveau du terrain. La monnaie unique a fortement pâti de l'annonce de la poursuite de la contraction de l'activité privée dans la zone euro en avril, au même rythme que le mois précédent, avec des signes inquiétants en provenance d'Allemagne qui font craindre une intensification de la récession au deuxième trimestre. Vers 21H00 GMT, la livre britannique progressait face à l'euro, à 85,27 pence pour un euro, mais reculait face au billet vert, à 1,5238 dollar. La devise helvétique baissait face à l'euro, à 1,2287 franc suisse pour un euro, son plus bas niveau depuis cinq semaines. La monnaie suisse reculait aussi face au billet vert, à 0,9451 franc suisse pour un dollar.

## **MATIÈRES PREMIÈRES**

Les prix du pétrole poursuivaient leur repli mardi en fin d'échanges européens, minés par un regain d'inquiétudes sur la demande d'or noir après la publication de statistiques économiques décevantes en Chine, deuxième consommateur mondiale de brut, et dans la zone euro. Vers 16H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 99,85 USD sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 54 cents par rapport à la clôture de lundi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en juin, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, perdait 16 cents à 89,03 USD. "Les cours se sont retrouvés sous pression à la suite de chiffres manufacturiers très décevants en Chine, qui ont assombri le moral des opérateurs" et les ont éloignés des actifs jugés risqués comme les matières premières, expliquait Myrto Sokou, analyste du courtier Sucden. Selon un indicateur préliminaire publié mardi par la banque HSBC, la production manufacturière en Chine connaît en avril une expansion plus lente qu'au mois de mars, l'indice PMI des directeurs d'achat s'établissant à 50,5, contre 51,6 en mars. Ces chiffres "ont ravivé les inquiétudes que la demande pétrolière de la Chine pourrait diminuer (dans les prochains mois), alors que ces dernières années, la consommation chinoise d'or noir a été un moteur pour la progression de la demande pétrolière mondiale", soulignaient les analystes de Commerzbank.

## **PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION**



## MANAGEMENT, SCIENCE ÉCONOMIQUE, DROIT.

### DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ: LIQUIDATION AMIABLE OU LIQUIDATION JUDICIAIRE

Il existe deux façons de fermer une société, soit une liquidation judiciaire soit une dissolution liquidation amiable. Dans les deux cas, le gérant devra bien connaître les procédures afin d'opter pour la solution adaptée à sa situation. Si la société a des dettes qu'elle ne peut régler, le gérant sera dans l'obligation d'opter pour une liquidation judiciaire et d'en demander l'ouverture. Alors que la liquidation amiable est décidée par les associés, la liquidation judiciaire est décidée par le Tribunal de commerce. Si l'entreprise est en état de cessation de paiement et qu'aucun redressement n'est envisageable, la procédure de liquidation judiciaire s'applique. Si par contre la société est capable de régler l'intégralité des dettes et que les associés souhaitent cesser l'activité, le gérant pourra alors opter pour une dissolution liquidation amiable. Lorsque les associés ont décidé en assemblée générale la dissolution de la société, s'ouvre alors la phase de liquidation. Dans la grande majorité des cas, le gérant est nommé liquidateur amiable. A ce titre, il devra payer l'intégralité des créanciers et clôturer les opérations de liquidation. Sa responsabilité peut être engagée : la cour de cassation a déjà jugé qu'il pouvait être considéré comme responsable s'il oubliait de payer un créancier. En effet, il n'a pas le droit de clôturer les opérations de liquidation si des dettes existent encore. S'il s'avère qu'il ne peut les régler, il peut alors encore se tourner vers une liquidation judiciaire. Il peut être tentant pour les associés ou pour le gérant de choisir la liquidation amiable s'il y a très peu de dettes dans la société. Ils peuvent être réticents, si le passif est tout petit, à procéder à un dépôt de bilan. Il ne faut pourtant pas oublier qu'il existe des conséquences importantes et que de plus, pendant un délai d'un an après la dissolution liquidation amiable, tout créancier est autorisé à demander l'ouverture d'une procédure collective. Ce délai est tout de même relativement long. Par conséquent, même si les dettes sont peu importantes mais qu'elles ne peuvent être payées, il vaut mieux opter pour une liquidation judiciaire. Il faut donc bien réfléchir quant à la procédure à adopter.

**PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD**



## TABLEAU DE BORD

### LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures.

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

### INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

### POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

### OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand ( 2 690 )

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 853

### DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 ( 5 126 ménage et 3 362 administration )

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889

DEMANDE TOTALE : 10 853

### PRIX

MARS 2013 : 0,8% sur un mois ; 1,9 % sur un an



## **EMPLOI , CHÔMAGE**

DEMANDEURS D'EMPLOI ( A B C ) EN FÉVRIER 2013 : 66 320 ( +1,4% sur un an )

OFFRE D'EMPLOI EN FÉVRIER 2013 : 730 ( - 4,1% sur un an )

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand )

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires ( état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

## **ENTREPRISES CRÉÉS**

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : 5015

**PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE**

# **LA NATION**

**PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE : 22 BIS  
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

## **INTERNET**

SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;

<http://www36.jimdo.com/app/s060009c26218383e/p0f5a47fdd2282739/>

**FACEBOOK** <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

## **RÉDACTION**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

## **ADMINISTRATION :**

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

**LA NATION**  
**LE REGARD DES GUADELOUPÉENS**  
**SUR LA GUADELOUPE**  
**ET**  
**SUR LE MONDE**